



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la santé
L'institut National de Santé Publique

La situation épidémiologique des maladies à transmission hydrique (MTH) en particulier l'Hépatite A

S.AIT SEDDIK, A.BOUAMRA

Service D'Epidémiologie et De Médecine Préventive du CHU Béni Messous

22/06/2025

INTRODUCTION

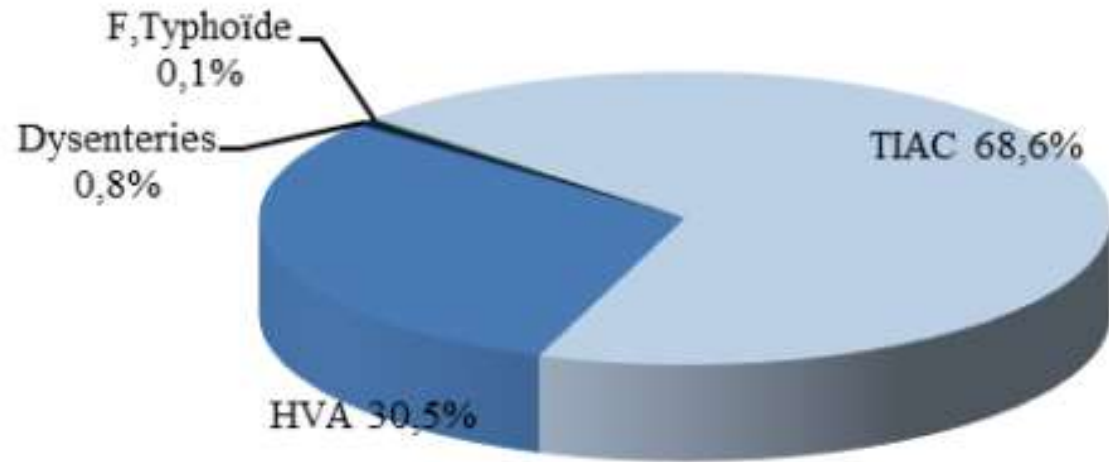
- L'eau constitue une source de vie, mais elle est également source de maladie par sa dégradation et sa mauvaise gestion.
- Les maladies d'origine hydrique (MTH) constituent un **problème de santé publique** important, peuvent être à l'origine d'une **morbidity et d'une mortalité** importantes en particulier dans les pays en voie de développement où l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est limité.
- Les MTH font partie des **Maladies à Déclaration Obligatoire (MDO)**. ,
- Elles sont **déclarées et notifiées à l'Institut National de Santé Publique (INSP)**, dans le cadre du système national de surveillance épidémiologique.
- Les plus importantes :
 - Choléra
 - Fièvre Typhoïde
 - Dysenteries
 - **Hépatite Virale A**
 - Toxi Infections Alimentaires Collectives

La situation épidémiologique des MTH

- Les maladies à transmission hydrique (MTH) **ont longtemps** représenté un **problème majeur de santé publique en Algérie**.
- Pendant plusieurs années, elles constituaient **la première cause de morbidité notifiée** à l'Institut National de Santé Publique (INSP). Elles représentaient **50 % des maladies déclarées en 1989**, et encore **23 % en 1996**.
- Ces dernières années, on observe une **recrudescence importante** des **hépatites virales A** et des **toxi-infections alimentaires collectives (TIAC)**, faisant grimper le taux d'incidence à **23,64 cas pour 100 000 habitants en 2023**, contre **15,02 cas en 2022**.

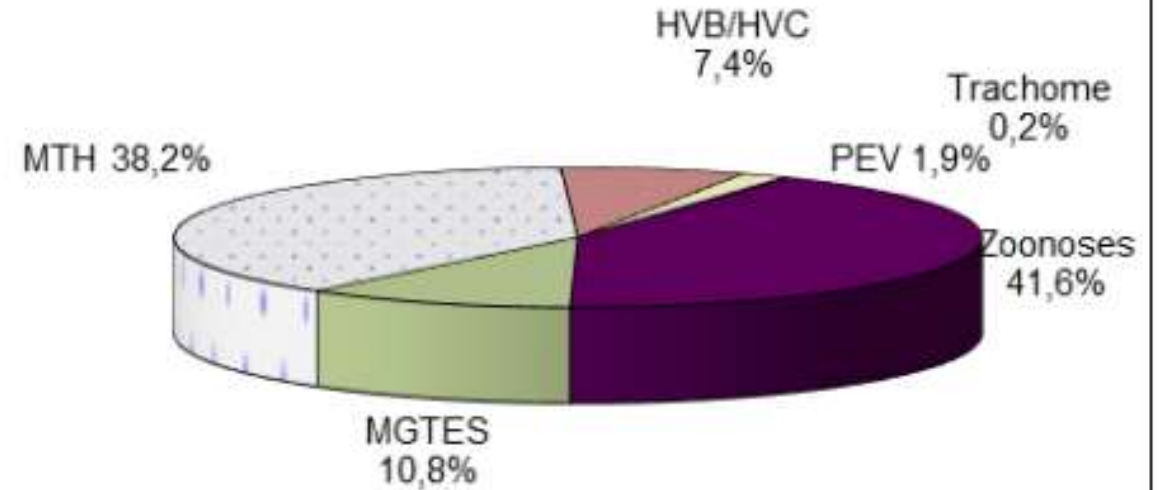
❑ Situation en Algérie

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE - ANNEE 2023



Source : INSP

REPARTITION DES DECLARATIONS PAR GROUPE DE MALADIES - ANNEE 2023



Source : INSP

- ❖ En 2023, le taux d'incidence des maladies à transmission hydrique a augmenté, il est passé de 15,02 à 23,64 cas pour 100.000 habitants. Cette augmentation est liée à l'augmentation de l'incidence des TIAC et des hépatites virales A.

L'hépatite A

2022: 909 nouveaux cas d'hépatite A, incidence de 1,98cas/100 000 habitants.

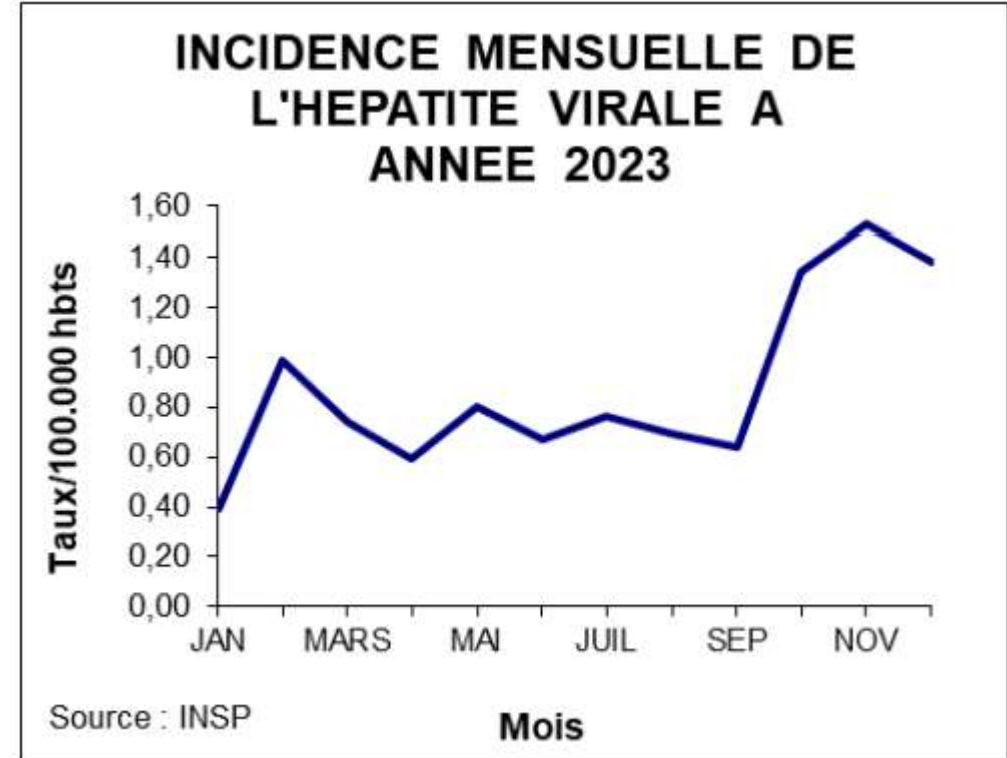
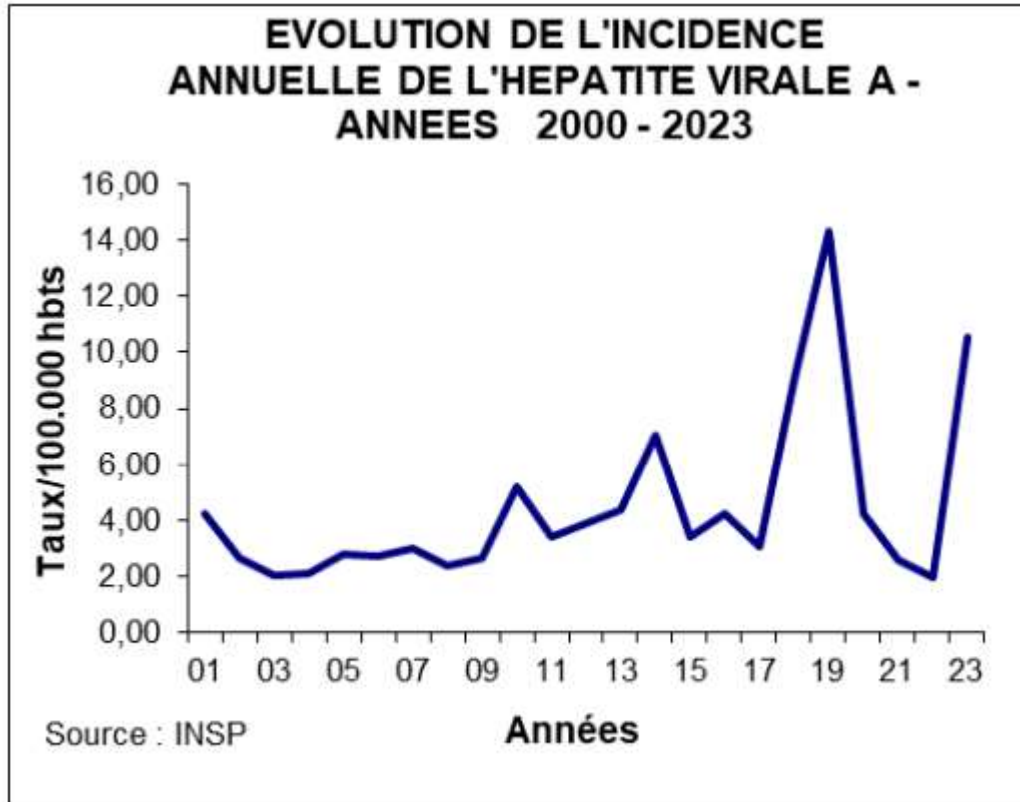
2023: 4 825 nouveaux cas d'hépatite A ; incidence de 10,52 cas/100 000 habitants.

- **Hausse de 430,8% (entre 2023 et 2022).**

2024 : 8 324 nouveaux cas d'hépatite A ; incidence de 17,60 cas/100 000 habitants.

- **Hausse de 67,3% (entre 2024 et 2023).**
- Sex-ratio : 1,2

❖ Hépatite virale A



- On note une augmentation importante de l'incidence de l'hépatite virale A; le taux est passé de 1,98 en 2003 à 10,52 cas pour 100.000 habitants en 2023.
- L'évolution mensuelle montre que de janvier à septembre, l'incidence moyenne était de 0,70 cas pour 100.000 habitants.
- A partir d'octobre, on observe une augmentation du taux d'incidence avec un pic en novembre correspondant à 1,53 cas pour 100.000 habitants.

Répartition des taux d'incidence de l'hépatite A en Algérie, par régions géographiques ; année 2023

Régions	Nombre de cas	Incidences (cas/100 000 habitants)	Pourcentage (%)
Tell	2 136	8,44	43,6
Hauts-plateaux	2 417	14,64	49,4
Sud	342	7,23	7,0
Total	4 895	10,52	100

Répartition des taux d'incidence de l'hépatite A en Algérie, par régions géographiques ; année 2024 :

Régions	Nombre de cas	Incidences (cas/100 000 habitants)	Pourcentage (%)
Tell	3842	14,99	46,2
Hauts-plateaux	3634	21,63	43,7
Sud	848	17,47	10,2
Total	8324	17,60	100,0

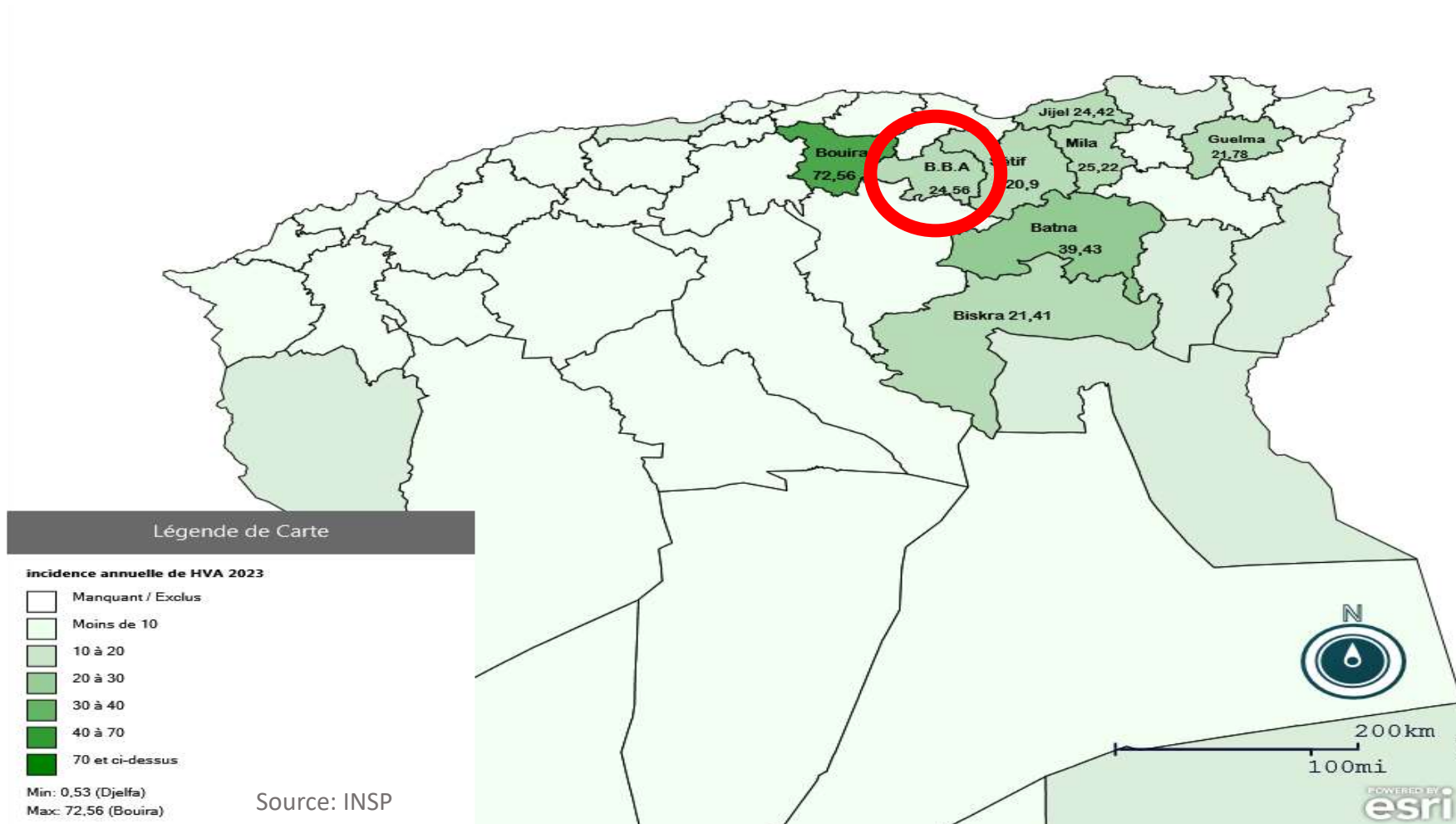
Répartition des taux d'incidences de l'hépatite A en Algérie par régions sanitaires; année 2023:

Régions	Nombre de cas	Incidences (cas/100 000 habitants)	Pourcentage (%)
Centre	1 415	8,50	28,9
Est	2 322	16,75	47,4
Ouest	507	5,37	10,4
Sud-est	488	10,42	10,0
Sud-ouest	163	8,54	3,3
Total	4 895	10,52	100

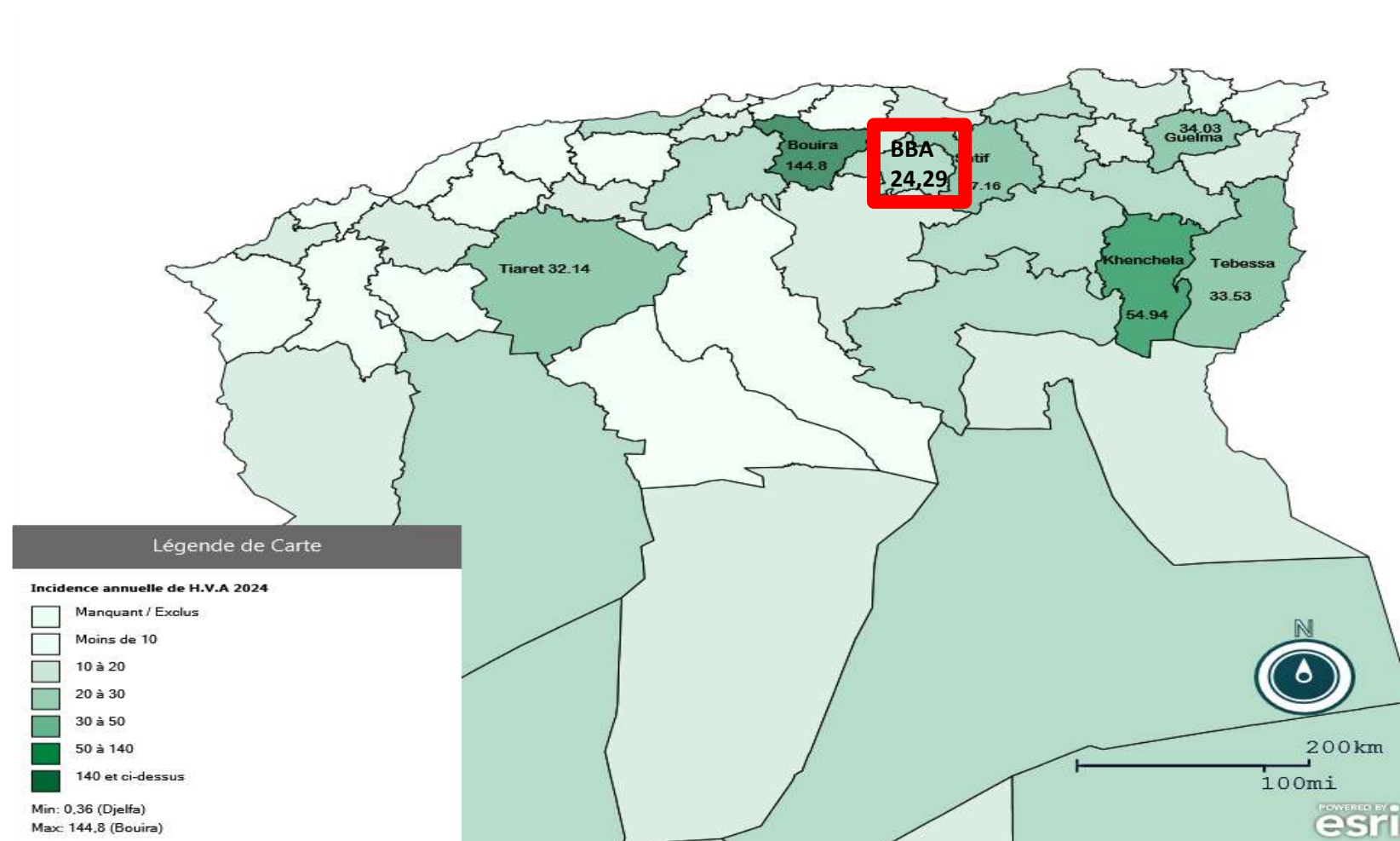
Répartition des taux d'incidences de l'hépatite A en Algérie par régions sanitaires; année 2024:

Régions	Nombre de cas	Incidences (cas/100 000 habitants)	Pourcentage (%)
Centre	2 804	16,60	33,7
Est	3 268	23,26	39,3
Ouest	1 013	10,58	12,2
Sud-est	8 41	17,52	10,1
Sud-ouest	398	20,24	4,8
Total	8 324	17,60	100,0

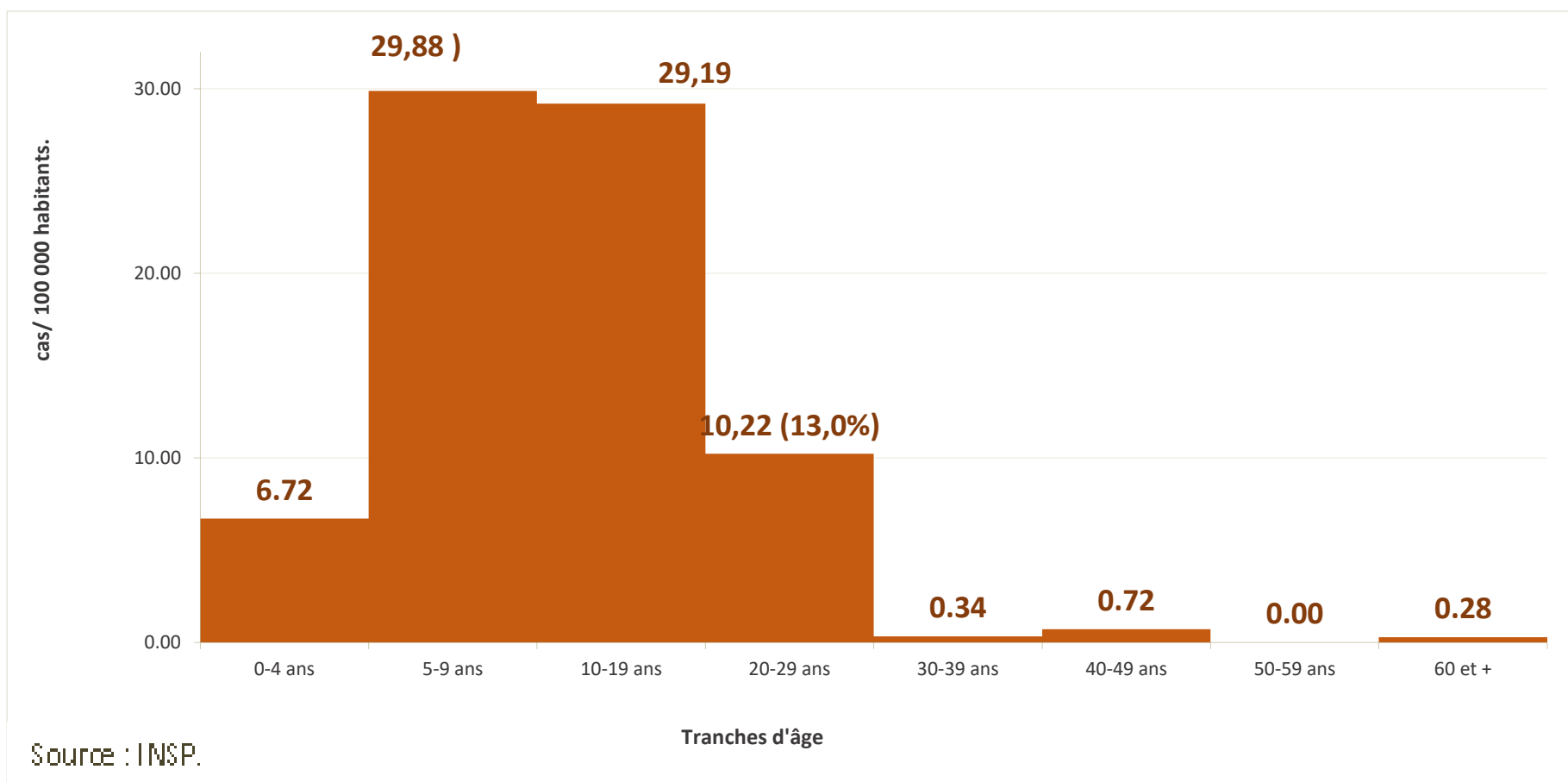
Répartition des taux d'incidences de l'hépatite A en Algérie, par wilayas, année 2023:



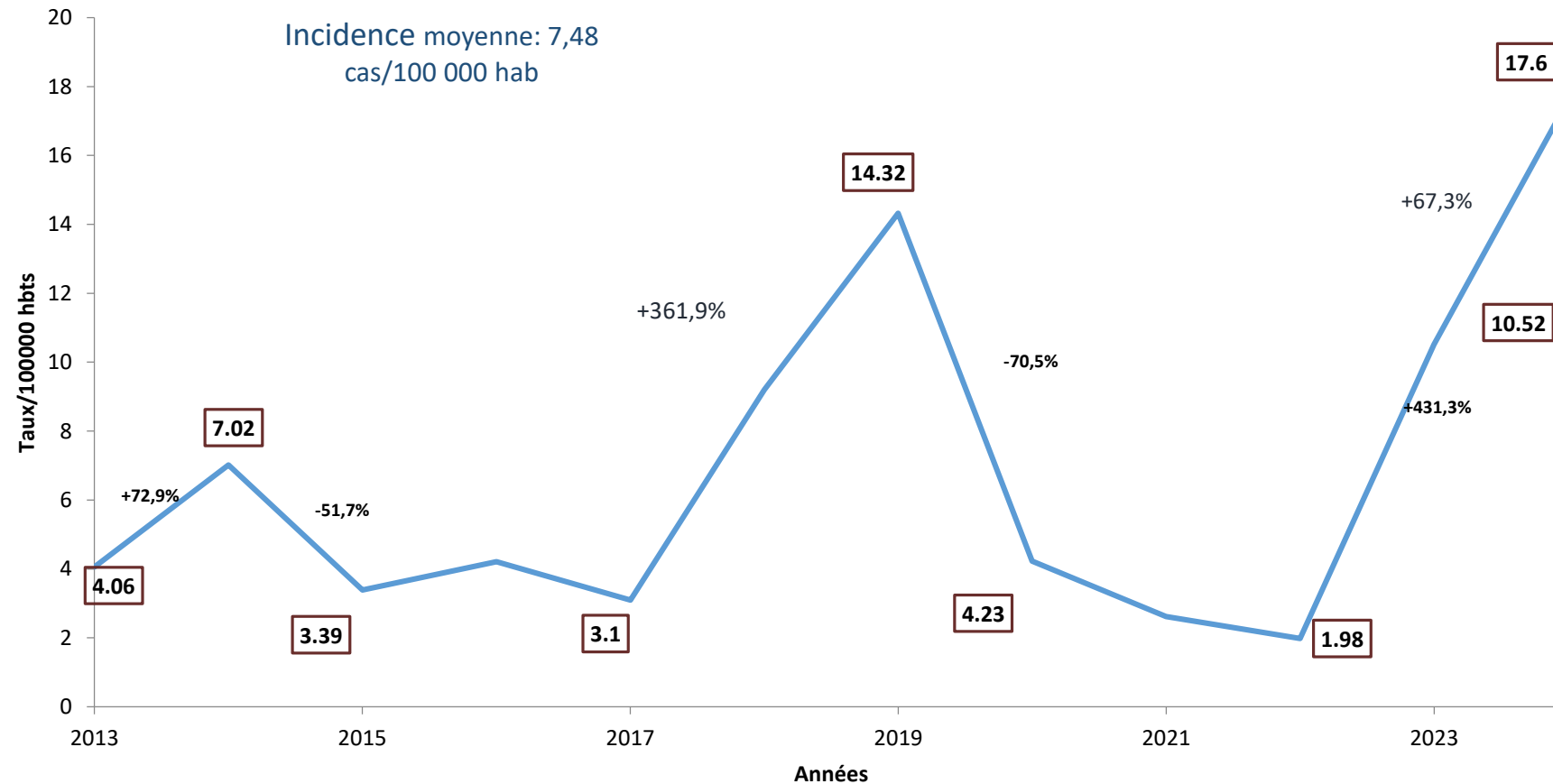
Répartition des taux d'incidences de l'hépatite A en Algérie, par wilayas, année 2024:



Répartition des taux d'incidences de l'hépatite A en Algérie par tranches d'âge; année 2023:



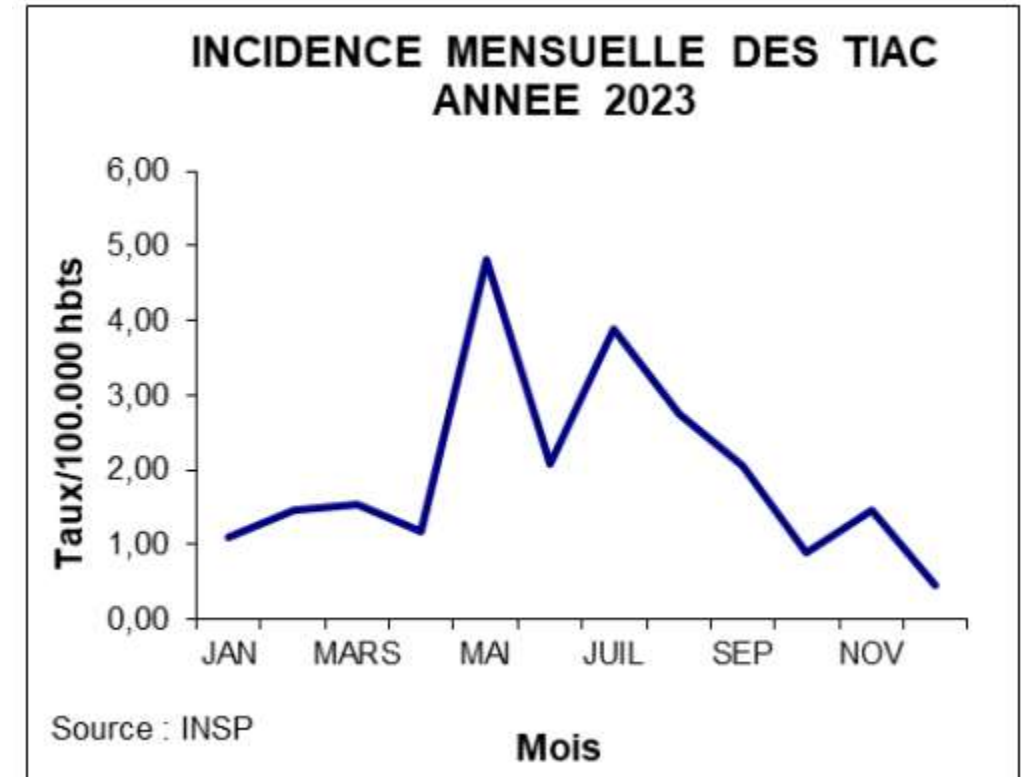
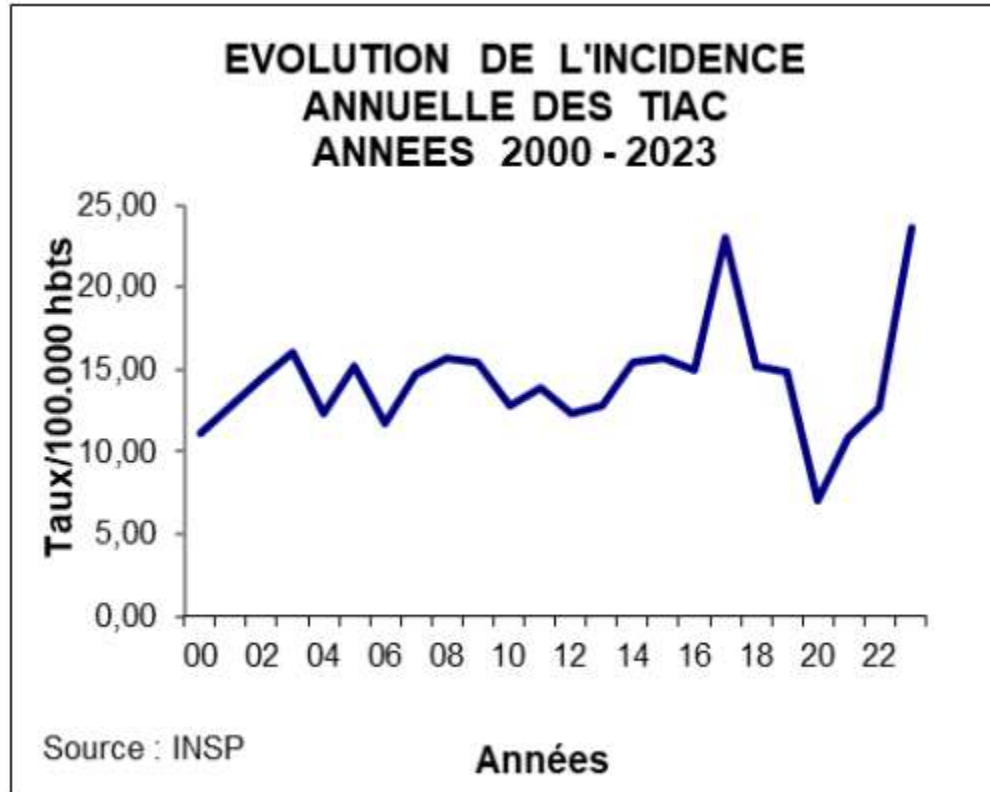
Etude de la tendance de l'hépatite A sur onze ans (de 2013 au 2024), en Algérie:



➤ Les TIAC

- En Algérie, les **toxi-infections alimentaires collectives (TIAC)** font partie de la **liste des maladies à déclaration obligatoire**, conformément à l'arrêté n°179/MS/CAB du **17 novembre 1990**. Elles sont actuellement classées dans la **catégorie 01** des **maladies sous surveillance nationale**.
- Aujourd'hui, elles représentent la **forme la plus dominante** des MTH, avec une **proportion de 68 %**
- Leur **morbidity est élevée**, avec une **incidence moyenne dépassant les 10 cas pour 100 000 habitants** :
 - **2021** : incidence de 10,90 cas / 100 000 habitants
 - **2022** : incidence de 12,73 cas / 100 000 habitants
 - **2023** : incidence de 23,64 cas / 100 000 habitants

❖ Toxi-infection alimentaire collective



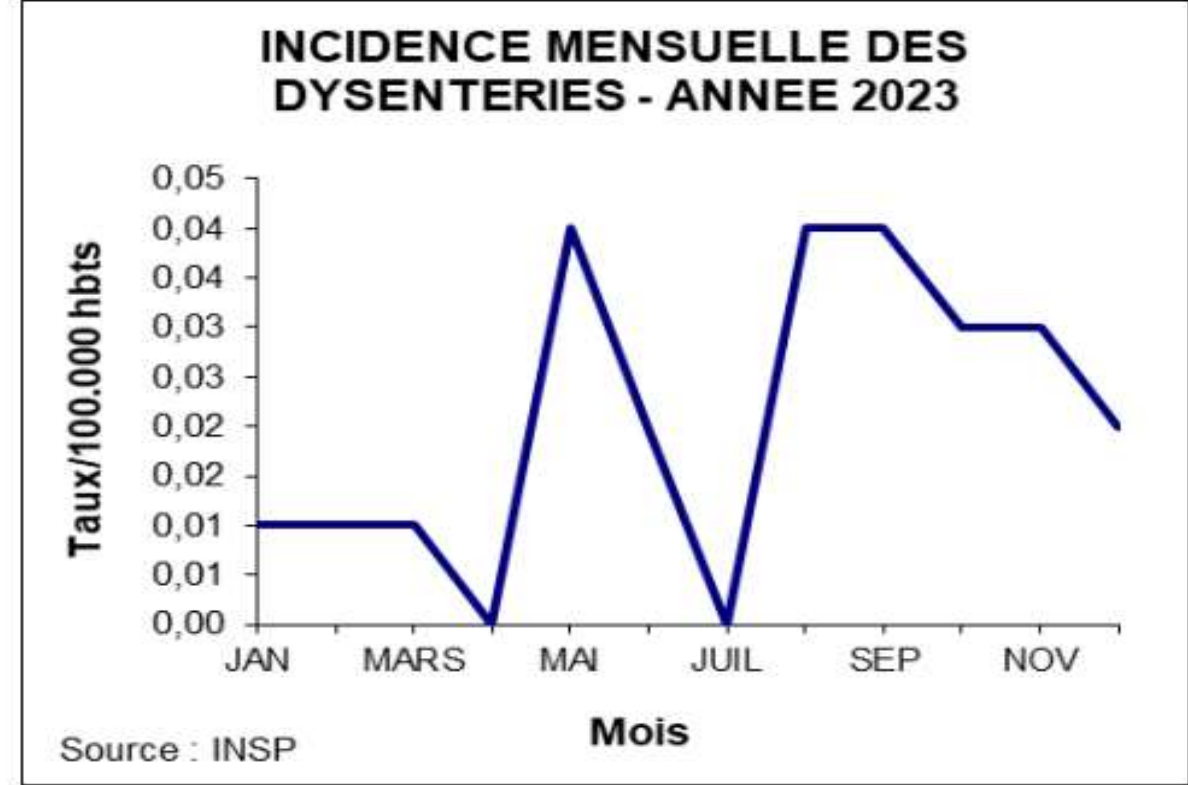
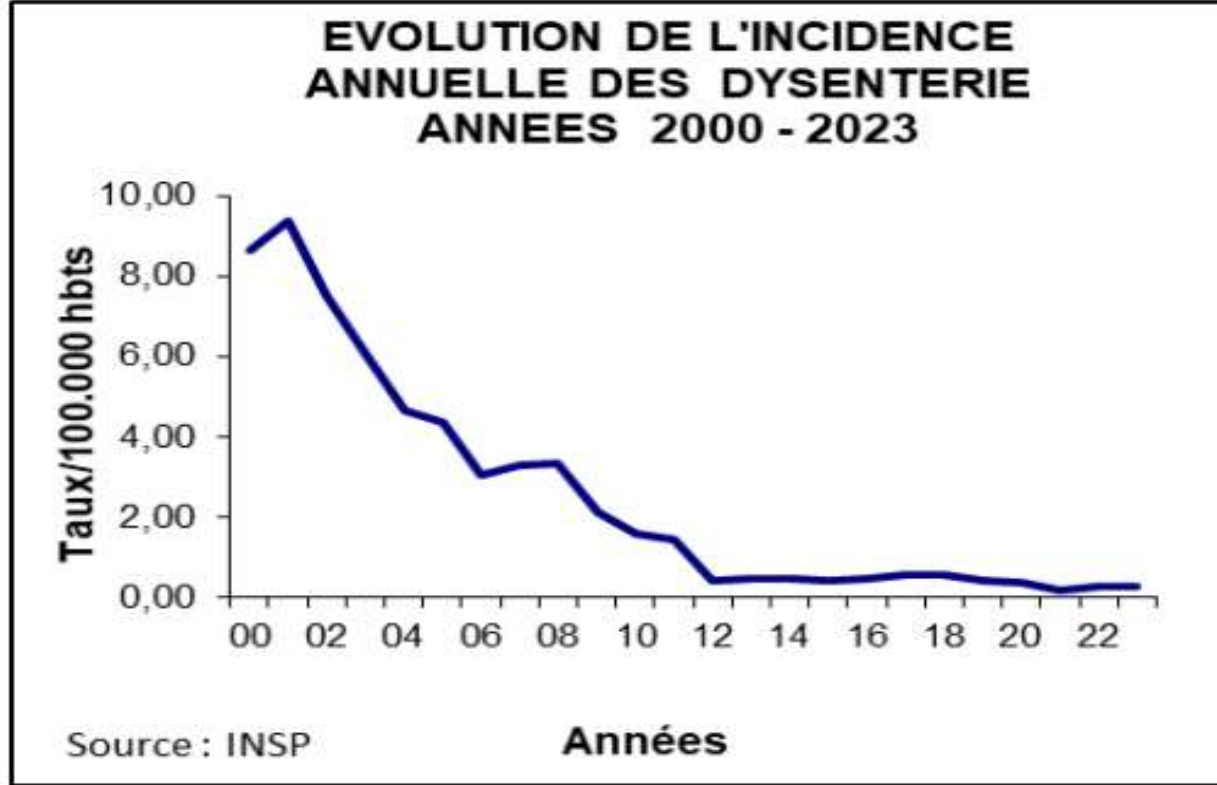
- Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives a presque doublé, passant de 12,73 à 23,64 cas pour 100.000 habitants.
- L'évolution mensuelle des TIAC montre deux pics : le premier et le plus important, a été enregistré en mai avec un taux d'incidence de 4,81; le second a été notifié en juillet avec une incidence de 3,88 cas pour 100.000 habitants.

- **Dysenteries:**

- **maladies infectieuses de l'intestin**, provoquées par un groupe de bactéries appelées **Shigella**.
- Depuis les années 2000, on observe une **diminution nette et continue** du **taux d'incidence** de ces infections en Algérie.
- Le taux d'incidence des dysenteries est passé de:
 - 8,65 cas pour 100.000 habitants en 2000.
 - 3,06 cas pour 100.000 habitants en 2006.
 - 0,4 cas pour 100.000 habitants en 2012.
 - 0,26 cas pour 100.000 habitants **en 2023**.

Cela représente une **diminution de près de 97%** entre 2000 et 2023.

❖ Dysenteries



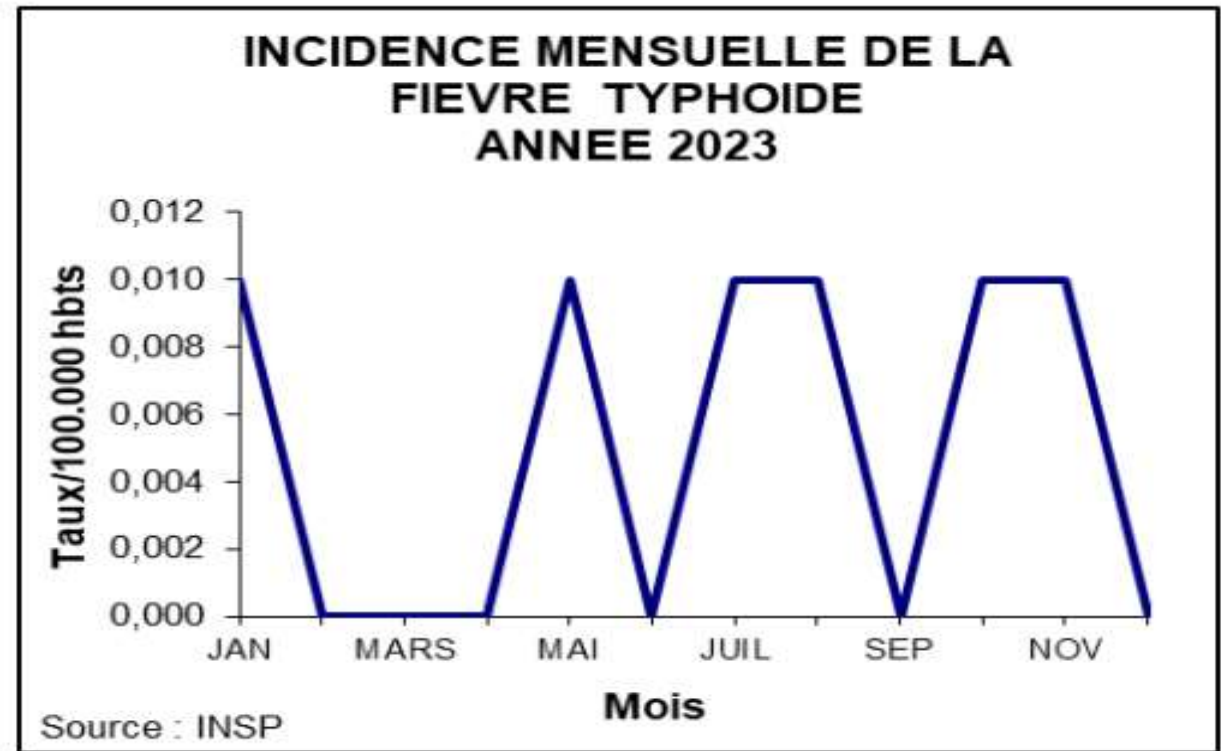
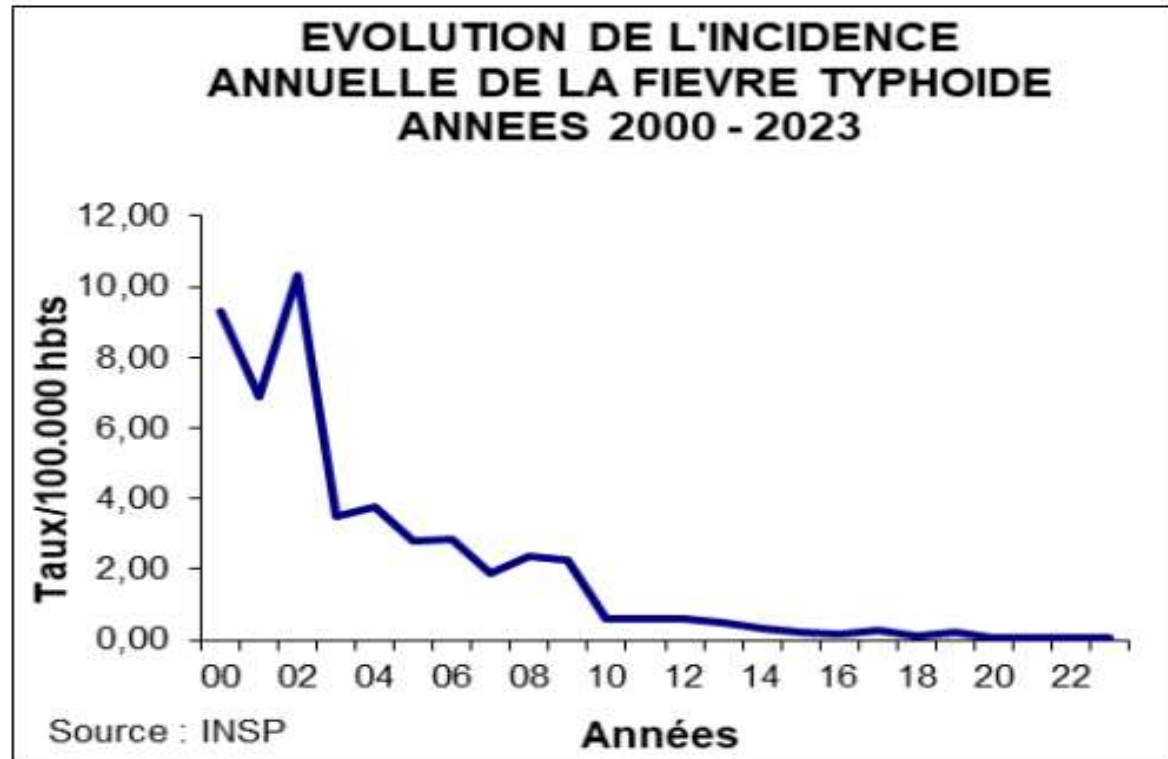
- L'incidence des dysenteries est restée stable, elle est passée de 0,25 à 0,26 cas pour 100.000 habitants.
- L'évolution mensuelle est marquée par 02 pics, le premier en mai et le second en août avec une incidence de 0,04 cas pour 100.000 habitants pour chaque mois.

➤ FIEVRE TYPHOIDE :

- Une pathologie infectieuse due principalement a **Salmonella Typhi**
- C'était **l'indicateur** de **l'évolution** de la morbidité des MTH durant les années 90 - 2000.
- Le taux d'incidence national est en constante diminution, il reste quelques cas **sporadiques** dans certaines wilayas.

- Taux d'incidence de la F.T. est passé :
 - 1995 : 4304 cas avec une incidence de 15,08 cas pour 100 000 habitants.
 - 2005 : 1439 cas avec une incidence de 4,49 cas pour 100 000 habitants.
 - 2010 : 102 cas avec une incidence de 0,29 cas pour 100 000 habitants.
 - **2023** : le taux d'incidence est passé à 0,05 cas pour 100 000 habitants.

❖ Fièvre typhoïde



- Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est resté stable, il est passé de 0,06 à 0,05 cas pour 100.000 habitants, soit 22 cas enregistrés en 2023.
- On constate que les cas de fièvre typhoïde ont été déclarés durant les mois de mai (05 cas), août (04 cas), janvier, juillet, octobre et novembre (03 cas pour chaque mois) et juin (01 cas).
- Aucune déclaration n'a été notifiée durant les autres mois. Le taux spécifique à l'âge le plus élevé est retrouvé chez les 20-29 ans; il est de 0,11 cas pour 100.000 habitants. Source INSP

➤ CHOLERA :

➤ Dans le monde :

Le choléra reste une maladie à fort potentiel épidémique.

Des **milliers de cas** sont recensés chaque année.

En **2022**, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a notifié **500 000 cas** et **4 000 décès** dans **45 pays**.

➤ En Algérie :

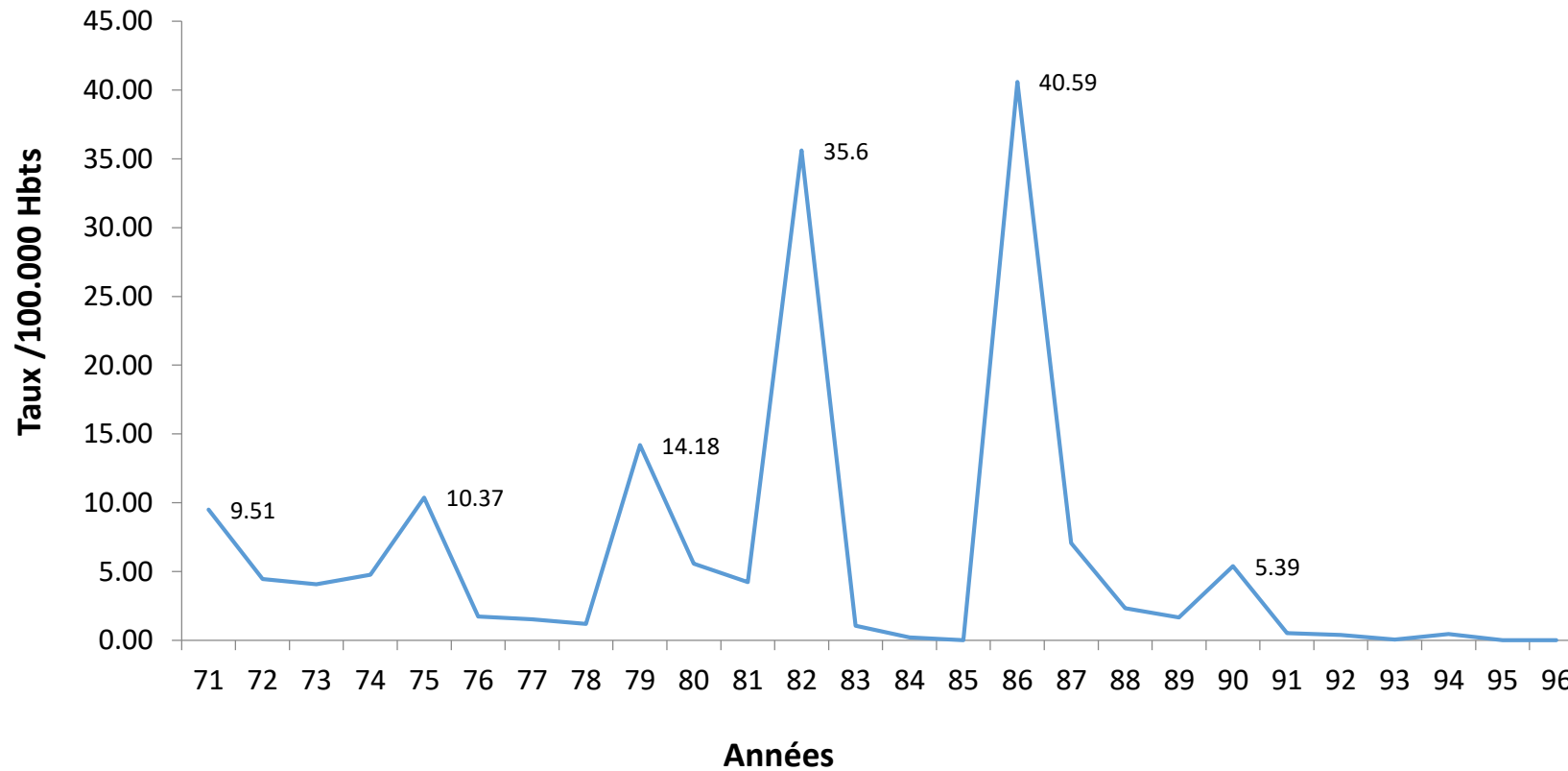
Depuis l'indépendance, le choléra a évolué de manière **cyclique**.

Cependant, **aucun cas n'a été enregistré depuis 1996**,

Épidémie de cholera en 2018

- **299 cas suspects** signalés,
- **277 hospitalisations**,
- **3 décès**, correspondant à un taux de létalité de **2,9 %**.
- Parmi ces cas, **105 ont été confirmés** par le laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie.
- **Répartition géographique des cas confirmés :**
 - Blida : 52,4 %
 - Alger : 23,8 %
 - Tipaza : 14,3 %
 - Bouira : 3,8 %
 - Aïn Defla, Médéa et Oran : 1,9 %

Le choléra : évolution du taux d'incidence depuis 1971



Source : INSP

Principales causes

- Avant, les MTH étaient dues principalement:
 - Réseaux d'AEP et assainissement, et aux problèmes d'hygiène
 - Habitats précaires sans réseaux
- Actuellement, on suspecte :
 - Contamination des puits
 - Absence de désinfection des citernes
 - Consommation de l'eau des citernes non traitées

Conclusion

- les maladies à transmission hydrique, comme l'hépatite A, restent un problème réel en Algérie.
- L'augmentation récente des cas montre qu'il faut renforcer la **surveillance**, améliorer **l'accès à l'eau potable** et sensibiliser davantage les populations.
- Une meilleure coordination entre les secteurs est essentielle pour prévenir ces maladies et protéger la santé publique.

MERCI